

# Appel à participation pour

la 10ème Semaine internationale du revenu de base  
du 18 au 24 septembre 2017

## Vivre décemment, ici et partout



Nous avons les moyens de mettre en place un revenu de base universel. Il y a suffisamment de richesse pour tous. Il suffirait de mieux la répartir.

Dans nos sociétés, il est devenu impossible de vivre sans argent et même de s'épanouir personnellement sans un minimum de revenu. Un véritable revenu inconditionnel ne serait pas une mesure d'austérité néolibérale au seul bénéfice du petit nombre de personnes qui se sont appropriées la richesse créée par le travail rémunéré et non-rémunéré des générations présentes et passées. Il doit être le socle d'un véritable État social.

Il n'y a pas de loi naturelle qui nous oblige à vivre dans l'austérité et la compétition : celles-ci sont le résultat de choix politiques qui peuvent être changés. C'est pourquoi nous proclamons : Redistribuons la richesse, ici et partout ailleurs !

Nous invitons les militants du monde entier à participer à la semaine d'action pour promouvoir le revenu de base. La Semaine internationale du revenu de base est participative et auto-gérée. Tout est possible : réunir quelques amis comme organiser des événements publics. Visitez notre site pour voir ce qui est fait partout dans le monde. Vous pouvez aussi y inscrire vos activités <http://basicincomeweek.org>. Les nouveaux participants sont les bienvenus. Partageons temps, ressources et idées ! Contactez votre groupe local ou national ou international pour faire connaître votre projet.

### Contact

international : [basicincomeweek.org/contact-form](http://basicincomeweek.org/contact-form)

Au Canada : [info@biencanada.ca](mailto:info@biencanada.ca)

Au Québec : [info@revenuebase.quebec](mailto:info@revenuebase.quebec)

En France : [contact@revenuebase.info](mailto:contact@revenuebase.info)

### Définition du revenu de base

Le revenu de base est un revenu versé par une communauté politique. Il est:

**Universel** : tous les membres de la communauté le reçoivent, quels que soient leurs revenus ou leurs situations professionnelles.

**Individuel** : il est versé à chaque membre du foyer, sans considération des revenus de ses autres membres.

**Inconditionnel** : Pas besoin de justifier une recherche d'emploi ni de travailler en échange.

**Cumulable** : il s'additionne avec tout autre revenu (salaire, certaines allocations...).

**Ad Vitam** : il est versé automatiquement de la naissance jusqu'à la mort et assure ainsi un filet de sécurité tout au long de la vie.

**Suffisant** : il doit permettre de se nourrir, se vêtir et se loger décemment selon les standards de la société où l'on vit.

**Le revenu de base ne vise pas à remplacer tous les programmes sociaux actuels et il ne doit en aucune façon faire que ceux qui reçoivent de l'aide sociale voient leur revenu diminuer, au contraire.**